

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°17 du 24 juillet 2018



Pluies du 17 au 23 juillet :
Un nouvel épisode pluvio-orageux a concerné certains secteurs du vignoble de Bourgogne Franche-Comté le 20 juillet. Les départements les plus arrosés ont été la Côte d'Or et la Saône et Loire avec localement jusqu'à 66 mm (Nuits St Georges). 10 à 15 mm ont été relevés dans le Jura, au plus 5 mm dans l'Yonne et la Nièvre a été épargnée par ce passage pluvieux.

Prévisions du 25 au 30 juillet :

Des conditions anticycloniques se maintiennent jusqu'à vendredi, avant la probable arrivée d'une dégradation orageuse au cours du week-end. Les températures vont s'accroître pour atteindre des pics de chaleur à 34-35°C.

Source Météo France

ENQUÊTE SATISFACTION BSV VIGNE : VOTRE AVIS COMPTE !

Merci de nous donner votre opinion sur le BSV Vigne en répondant à cette enquête à destination des professionnels et techniciens.

Cliquez sur le lien ci-dessous (ou recopiez le dans votre barre d'adresses) :

<https://goo.gl/forms/ziBnfrzaex3PgYPr1>

STADES

A l'exception des situations les plus tardives encore au stade fermeture, la véraison est maintenant bien enclenchée dans la plupart des vignes. Les parcelles les plus précoces atteignent même déjà le stade mi-véraison mais plus généralement, **la vigne se situe entre 1ères baies vérees et début véraison**. En termes de précocité, 2018 présente actuellement une avance de l'ordre d'une semaine par rapport à 2017. Pour le vignoble jurassien, la précocité apparaît identique à 2017.

Grêle : l'épisode pluvio-orageux du 20 juillet a une nouvelle fois été localement accompagné de grêle dans le vignoble de Côte d'Or sur les secteurs entre Nuits St Georges et Vosne Romanée, ainsi que de façon très ciblée sur Pommard et Beaune. Les dégâts oscillent entre 5 et 30% de pertes.

MILDIOU

229 parcelles ont été observées sur le réseau BSV.

Situation et Etat des contaminations en cours :

Feuilles : les symptômes consécutifs aux contaminations des 15-16 juillet ont commencé à s'exprimer à partir de fin de semaine dernière. Les nouvelles taches se concentrent toujours sur le jeune feuillage et leur fréquence et intensité sont très variables d'une parcelle à l'autre. **Dans 88% des parcelles observées, il n'y a quasiment pas eu d'évolution avec une sortie de taches nulle à faible. Dans 9% des cas, la sortie de symptômes peut être qualifiée de moyenne et de forte dans 3% des situations** (nombreuses taches sur l'ensemble du jeune feuillage – cas principalement observés en Mâconnais et Chalonnais).

Grappes : dans la plupart des parcelles du réseau, aucune évolution n'a été notée. **Quelques nouveaux symptômes de rot-brun de faible intensité sont toutefois observés** dans quelques parcelles déjà touchées par le mildiou, principalement dans le Mâconnais Nord et très ponctuellement en Côte Chalonnaise, Côte de Nuits et dans le Jura.

La pluie du 20 juillet (jusqu'à 66 mm en Côte de Nuits) a provoqué de nouvelles contaminations qui vont commencer à s'exprimer à partir de milieu à fin de semaine sur le feuillage.

Evaluation du risque mildiou :

Le début véraison est atteint ou en passe de l'être dans bon nombre de parcelles. A l'exception des situations tardives, le risque de contaminations sur grappes est maintenant nul à très limité. L'objectif est donc de protéger le feuillage en vue d'une bonne maturité et une bonne mise en réserves. Cela est particulièrement vrai pour les vignes grêlées.

La gestion du risque mildiou sur cette fin de campagne va dépendre essentiellement de l'état sanitaire des parcelles et des cumuls d'eau.



OÏDIUM

223 observations (hors TNT) sur grappes ont été effectuées sur le réseau BSV.

Globalement sur le réseau Bourgogne Franche-Comté, la proportion de parcelles saines a très peu évolué depuis le dernier bulletin (80% contre 83% la semaine dernière). Toutefois, on peut noter une légère différence entre vignobles :

- toujours **aucune évolution** observée dans les vignobles de l'Yonne et de la Nièvre qui demeurent très sains,
- dans le Mâconnais Sud et dans une moindre mesure dans le Jura, **quelques nouvelles parcelles** sont concernées par l'oïdium avec des fréquences qui restent néanmoins faibles à moyennes,
- dans les situations où le champignon est détecté depuis plusieurs semaines (principalement des parcelles de Chardonnay historiques du Mâconnais, Jura et Côte de Beaune), **la maladie continue de progresser dans certaines parcelles** alors qu'elle s'est stabilisée dans d'autres.

Le début véraison est atteint en parcelles précoces et la situation oïdium reste globalement saine.

Rappel concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne :

Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes.
- si présence **même faible** d'oïdium (quelques baies) : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à véraison.

Ce comptage bilan a maintenant dû être réalisé.

BLACK-ROT

Aucune évolution. La situation demeure très saine dans l'ensemble du vignoble de Bourgogne Franche-Comté. Les grappes atteignent leur fin de sensibilité à partir de début véraison.

VERS DE GRAPPE

2^{ème} génération : à l'exception de quelques captures résiduelles d'eudémis, les vols sont terminés.

Perforations : 126 observations ont été effectuées sur le réseau. En toutes situations, les perforations restent nulles à très limitées (0 à 2% le plus souvent). Le maximum relevé est de 6-7 perforations pour 100 grappes dans 3 parcelles situées en Saône et Loire, Côte d'Or et Jura.

CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DOREE

3^{ème} traitement :

- **Stratégie 3-1 dans le Jura** :

o viticulture conventionnelle : le 3^{ème} traitement doit être réalisé entre le 24 et le 28 juillet 2018 (cf message réglementaire n°6).

- **En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes**, le dernier traitement a été réalisé la semaine dernière.

- **En pépinières**, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

ARAIGNEES ROUGES

Les observations effectuées hier dans les parcelles à historique ont permis de déceler les toutes premières larves (Mâconnais Nord). Il conviendra de surveiller dans les prochains temps l'évolution des populations dans les parcelles fortement attaquées au printemps dernier.

Seuil Eté : 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile.

ACARIOSE

Une recrudescence de l'acariose est notée dans le Jura, principalement dans le secteur d'Arbois sur le cépage Savagnin et dans une moindre mesure Chardonnay. Des jeunes vignes de Savagnin de 2^{ème} à 4^{ème} feuilles sont également touchées sur l'ensemble du vignoble jurassien.

PHYLLOXERA

La présence ponctuelle de galles phylloxériques est notée depuis un certain nombre d'années dans le vignoble de Bourgogne Franche-Comté, principalement sur Chardonnay. Cette année, la fréquence de parcelles concernées apparaît plus importante, en particulier sur Poulsard dans le Jura.

ESCA/BDA

Les symptômes apoplectiques ou en forme lente d'Esca/BDA sont notés de façon plus régulière dans le vignoble. Un état des lieux précis sera effectué lors de la dernière tournée bilan en veille de vendanges.

POINT REGLEMENTATION : DELAIS AVANT RECOLTE (DAR)

La fin de campagne est proche. Une attention particulière doit être apportée aux délais avant récolte de chacun des produits utilisés.

NOTE AMBROISIE

En pièce jointe à ce bulletin, une note sur l'Ambroisie rédigée par la FREDON Franche-Comté.

DEPHY TOUR

En juillet, les viticulteurs des groupes DEPHY de Bourgogne Franche-Comté et du Grand Est vous ouvrent leurs portes !

Ces collectifs constitués d'une dizaine de viticulteurs volontaires testent et développent des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques depuis 2010. Vous aurez ainsi la possibilité de découvrir leurs pratiques, d'échanger sur les vôtres et peut-être repartirez-vous avec de nouvelles inspirations pour vos propres exploitations.

Ces groupes sont accompagnés par différentes structures : chambres d'agriculture, associations d'agriculteurs bios, coopératives, interprofession... Pour cet événement, toutes travailleront ensemble pour vous proposer des journées qui vous correspondent.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Au total, 10 portes-ouvertes auront lieu entre le 12 et le 26 juillet 2018. De la gestion de l'enherbement à l'utilisation d'OAD, en passant par les engrais verts, les produits de biocontrôle ou encore les stratégies sans CMR : les thématiques abordées seront variées !

Ces journées seront réparties sur les départements de l'Aube, de la Marne, du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle pour le Grand Est et de l'Yonne, de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et du Jura pour la Bourgogne Franche-Comté.

[Téléchargez le programme](#) pour connaître les dates, lieux et thématiques de chaque porte-ouverte !

CE BSV CLÔTURE LA CAMPAGNE 2018

MERCI A TOUS LES PARTENAIRES QUI ONT PERMIS

LA REALISATION DU BSV VIGNE TOUT AU LONG DE LA SAISON

Un bulletin bilan de campagne sera édité en fin d'année

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement

